ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 74672

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur le problème de l'avenir des contrats emploi consolidé sur l'île de la Réunion. En effet, l'avenir des jeunes est compromis car aucune intégration n'est pour autant envisagée. Le préfet a accepté la prorogation, pour une période maximale d'un an, de l'appui financier de l'Etat sur les contrats arrivant à expiration dans les prochains mois, pour les cas qui seraient signalés comme étant les plus difficiles, mais ce n'est que retarder l'échéance. Les CEC ne semblent qu'un palliatif temporaire au chômage sur l'île de la Réunion. Il lui demande son sentiment et ce qu'il entend faire afin d'améliorer la situation de ces jeunes.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74672
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : outre-mer
Ministère attributaire : outre-Mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1762